

SANCTIONS SPORTIVES et FINANCIERES

Inscription équipe	Sanction (€)	Pénalités sportives sur l rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Retard d'inscription par équipe	100		
Forfait général (Art 2.5)	250		Relégation dans la division inférieure
Différence constatée sur la « valeur théorique » déclarée (Art 2.2.4)	100		
Promotion	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Refus de promotion ou non-participation aux Phases finales (Art. 8.1.3)	250		
Organisation journée	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Défaut d'organisation d'une journée de réception (Art. 5.1.3 / 8.1.4 / 3.4.3)	500 max <i>Selon la cause du défaut, la CSR collectera les preuves et sera seule juge du montant de la sanction financière</i>		
Equipe	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Non-participation ou forfait d'équipe sur une rencontre (Art. 6.21)	250	Défaite 8/0 - 16 sets à 0	-2 points <i>À partir de 2 rencontres perdues par forfait, l'équipe sera considérée comme forfait général.</i>

Equipe incomplète lors d'une rencontre (Art. 6.21)	A partir de la 2 ^e rencontre : 50€ / rencontre	-1 point par match non joué sur le score de la rencontre.	À partir de la 4 ^{ème} rencontre en effectif incomplet, l'équipe sera considérée forfait général
Non-respect du règlement lors d'une journée	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Retard pour la remise de la déclaration de présence ou de la composition d'équipe (Art. 6.11)	50		
Non présentation d'une pièce d'identité matérialisée (Règlement FFBaD) (Art. 4.1.1)		Rencontre avec JA : le joueur n'est pas autorisé à jouer	
Non-respect du règlement - joueurs	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Joueur ne respectant pas les critères de qualification (Art. 4.3) et de participation (Art. 5.5)		Le match est déclaré forfait volontaire et le match hiérarchiquement inférieur est déclaré forfait volontaire <i>Pénalités d'un point par joueur et par rencontre</i>	
Joueur non en règle pour les Phases Finales (Art 8.3)		Le match est déclaré forfait volontaire et le match hiérarchiquement inférieur est déclaré forfait volontaire	L'équipe sera classée dernière de la poule de classement
Erreur de hiérarchie de joueur (Art 5.8)		Match déclaré forfait volontaire ainsi que le match hiérarchiquement inférieur	
Match forfait volontaire (Art. 6.16)		Pénalité d'un point par match sur le score de la rencontre	
Match forfait involontaire (Art. 5.10 et 6.16)		Aucune sanction si les article 5.10 est respecté. Sinon le match sera considéré	

		comme forfait volontaire et les sanctions prévues seront appliquées.	
Erreur de hiérarchie d'équipe (Art. 5.7)		Les équipes en question sont déclarées forfait Défaite 8/0 - 16 sets à 0	
Défaut d'accueil dans une réception	Sanction (€)	Pénalités sportives sur la rencontre	Pénalités sportives sur le classement général
Retard de désignation de GEO à J-20 d'une journée de réception (Art. 5.1.3)	50		
Non inscription d'un capitaine en ligne sur BADNET (Art 5.1.2)	50		
Envoi tardif des convocations (Art.5.1.3)	25		
Salle non-conforme et sans dérogation (Art. 6.8)	125		
Défaut de GEO (non présence du GEO le jour de la compétition) (Art. 6.10.1)	75		
Défaut de matériel informatique (Art 6.10.3)	75		
Défaut de trousse de secours (premiers soins) (Art 6.10.3)	75		
Défaut d'affichage de score de la rencontre (Art 6.9)	25		
Volant n'ayant pas obtenu le classement fédéral Elite (Art 6.7)	150		
Défaut de Buvette ou Buvette non suffisamment garnie (Art 6.6)	125		

Retard dans la transmission des résultats (Art. 6.19.1)	50 Par jour de retard		
Retard dans la transmission du rapport GEO de la journée (Art. 6.19.1)	50		
Défaut de conservation des documents (Art. 6.19.2)	50		